

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Biocorp Production

Société anonyme
au capital de 220 614 €

PIT de Lavar – La Béchade
63500 Issoire

Grant Thornton Commissaire aux comptes

29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Arverne Conseil Commissaire aux comptes

17, rue de Sarliève
Centre d'Affaires du Zénith
63800 Cournon d'Auvergne

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Biocorp Production

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de la société Biocorp Production

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Biocorp Production relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Cournon d'Auvergne, le 28 mars 2023

Les commissaires aux comptes

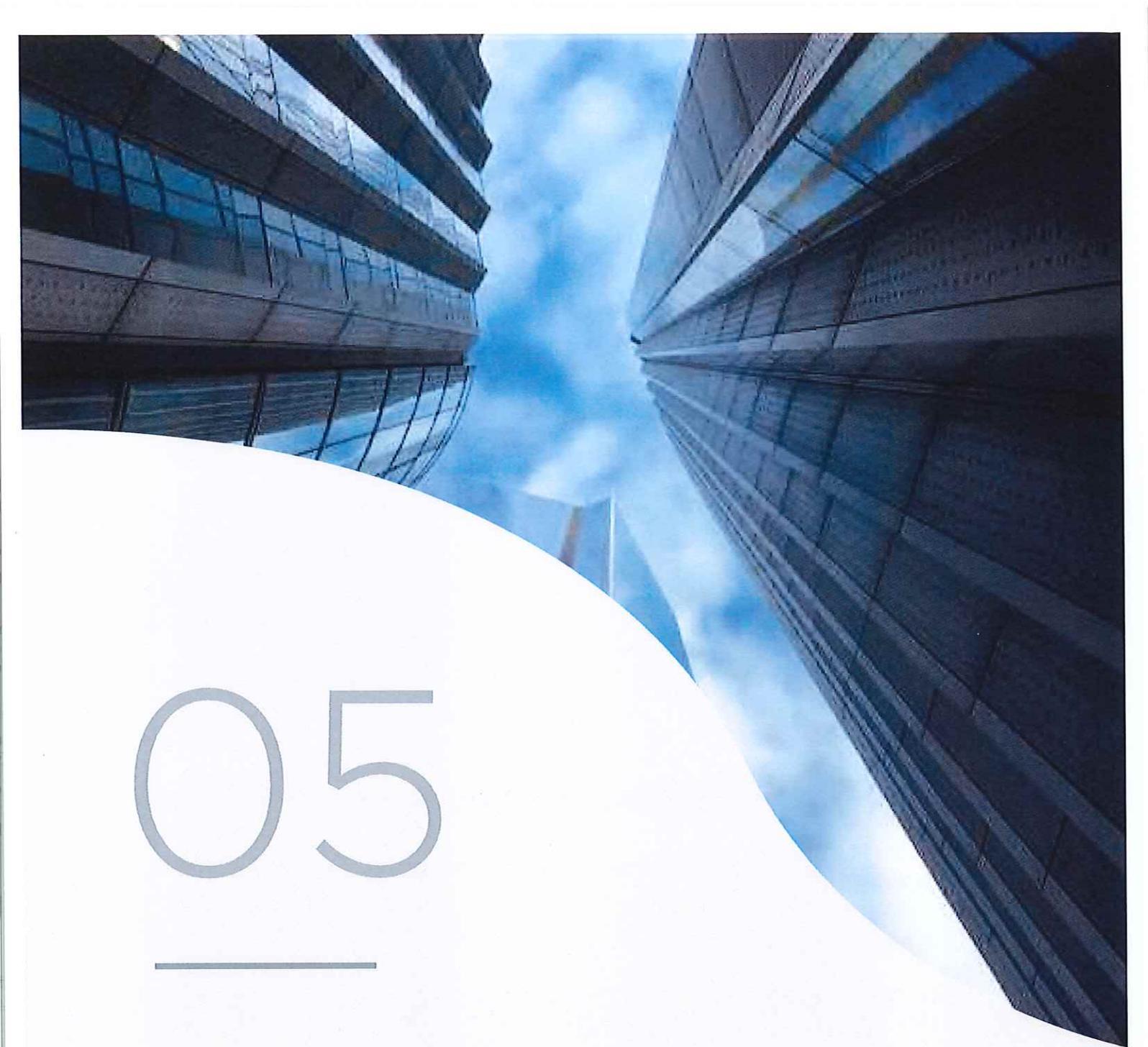
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Samuel Clochard
Associé

Arverne Conseil



Eric Cupif
Associé



05

comptes annuels

EXERCICE CLOS
LE 31 DÉC. 2022

- 36 Bilan
- 38 Compte de résultat
- 39 Tableau des flux de trésorerie
- 40 États des variations des capitaux propres
- 40 Annexe des comptes

5.1 BILAN

Bilan actif				
BIOCORP Production SA	31/12/2022		31/12/2021	
Bilan - Actif en €	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	2 158	2 158		
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	249 980	230 847	19 132	39 031
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500		
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	69 073	65	69 008	69 008
Constructions	1 120 682	528 514	592 169	639 213
Installations techniques, matériel outillage	7 999 739	5 881 628	2 118 111	2 352 624
Autres immobilisations corporelles	942 357	514 823	427 534	440 194
Immobilisations en cours	161 807		161 807	
Avances et acomptes	14 335		14 335	52 405
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	259 927		259 927	352 116
Prêts				
Autres immobilisations financières	167 503		167 503	203 547
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	14 341 047	10 490 521	3 850 526	4 169 136
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 111 461		1 111 461	1 000 770
En-cours de production de biens	405 014		405 014	653 832
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	60 863		60 863	43 278
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	2 705		2 705	129 289
CRÉANCES				
Créances clients & comptes rattachés	3 561 827		3 561 827	2 250 427
Autres créances	414 753		414 753	311 596
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 669 823		2 669 823	1 848 553
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	388 248		388 248	247 466
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 614 695		8 614 695	6 485 211
Frais émission d'emprunts à étaler	118 750		118 750	
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actifs				
TOTAL ACTIF	23 074 493	10 490 521	12 583 972	10 654 347

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Bilan passif

BIOCORP Production SA	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	220 614	218 114
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 859 390	20 672 503
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		(18 104 848)
Réserves		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	(651 179)	294 234
Subventions d'investissements	21 670	32 686
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 460 495	3 122 690
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	2 500 000	184 686
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 698 730	3 274 685
Emprunts, dettes fin. divers	578 272	736 033
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 482	134 725
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 160 248	917 576
Dettes fiscales et sociales	1 511 581	1 909 983
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 629	2 619
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 624 223	371 350
TOTAL DETTES	10 123 165	7 531 657
Ecarts de conversion passif	312	
TOTAL PASSIF	12 583 972	10 654 347

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

5.2 COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat

BIOCORP Production SA	31/12/2022	31/12/2021
	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Productions vendue de biens	1 241 113	1 820 998
Production vendue de services	10 429 292	8 404 316
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11 670 405	10 225 314
Production stockée	(229 583)	137 008
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	33 336	40 974
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	263 684	150 317
Autres produits	110 346	113
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 848 188	10 553 725
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières, autres approvisionnements	911 151	741 000
Variations de stock de matières premières et approvisionnements	(109 042)	(323 219)
Autres achats et charges externes	4 700 143	3 944 614
Impôts, taxes et versements assimilés	182 612	202 729
Salaires et traitements	4 056 788	3 536 475
Charges sociales	1 953 286	1 515 196
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	865 300	776 438
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	20 050	23 085
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12 580 288	10 416 318
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(732 100)	137 408
Produits financiers	633	138
Charges financières	61 565	89 779
RÉSULTAT FINANCIER	(60 932)	(89 641)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(793 032)	47 766
Produits exceptionnels	442 006	125 471
Charges exceptionnelles	558 742	76 911
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(116 736)	48 560
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(258 589)	(197 908)
BÉNÉFICE OU PERTE D'EXERCICE	(651 179)	294 234

Paraphe pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN €)

BIOCORP Production SA	31/12/2022	31/12/2021
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	(651 179)	294 234
(-) Élimination des amortissements des immobilisations incorporelles	19 898	27 702
(-) Élimination des amortissements des immobilisations corporelles	845 401	748 735
(-) Dotations provisions nettes de reprises		
(-) Plus ou moins values sur cession	(4 285)	
(-) Abandon de comptes courants		
(+) QP subvention virée au résultat	(11 016)	(11 046)
(+) Subvention reçue		
(-) Intérêts capitalisés		
(-) Impact changement de méthode stocks		
(-) Impact changement de méthode brevets et frais de R&D capitalisés		
Capacité d'autofinancement	198 820	1 059 626
(-) Variation du besoin en fonds de roulement	(416 743)	(1 509 986)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	(217 924)	(450 360)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles		
Capitalisation des frais de développement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(964 639)	(1 000 585)
Diminution ou Cession d'immobilisations corporelles	294 000	
Acquisition d'immobilisations financières	(2 138 710)	(2 139 435)
Cession d'immobilisations financières	2 229 000	2 112 992
Autres flux d'investissements		
Variation des dettes sur Immobilisations		
Produits nets de cession d'immobilisations		
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(580 348)	(1 027 027)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital nette des conversions en actions des obligations		
Frais augmentation de capital		
Souscription de BSA		
Encaissement d'avances conditionnées & subventions		
Émission d'emprunts	2 500 000	1 750
Émission d'emprunt obligataire convertible en actions		
Intérêts financiers bruts versés		
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(926 161)	(1 659 273)
Variation des comptes courants	7 239	68
Autres flux de financement (contrat de liquidité)	37 942	8 505
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 619 020	(1 648 950)
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	820 749	(3 126 337)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	1 845 602	4 971 939
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	2 666 352	1 845 602
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	820 749	(3 126 337)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 669 823	1 848 553
Concours bancaires courants	(3 471)	(2 951)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	2 666 352	1 845 602
DÉTAIL DE LA VARIATION DU BFR		
Stocks	(120 541)	460 227
Clients et comptes rattachés	1 311 401	1 311 742
Autres créances	(23 427)	17 551
Ecarts de conversion Actif et Passif	312	
Charges constatées d'avance	140 782	40 856
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 750	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242 672	(2 328)
Dettes fiscales et sociales	(398 402)	(2 620)
Autres créditeurs et dettes diverses	(87 233)	(2 012)
Produits constatés d'avance	1 252 873	327 350
TOTAL VARIATIONS	416 743	1 509 986

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

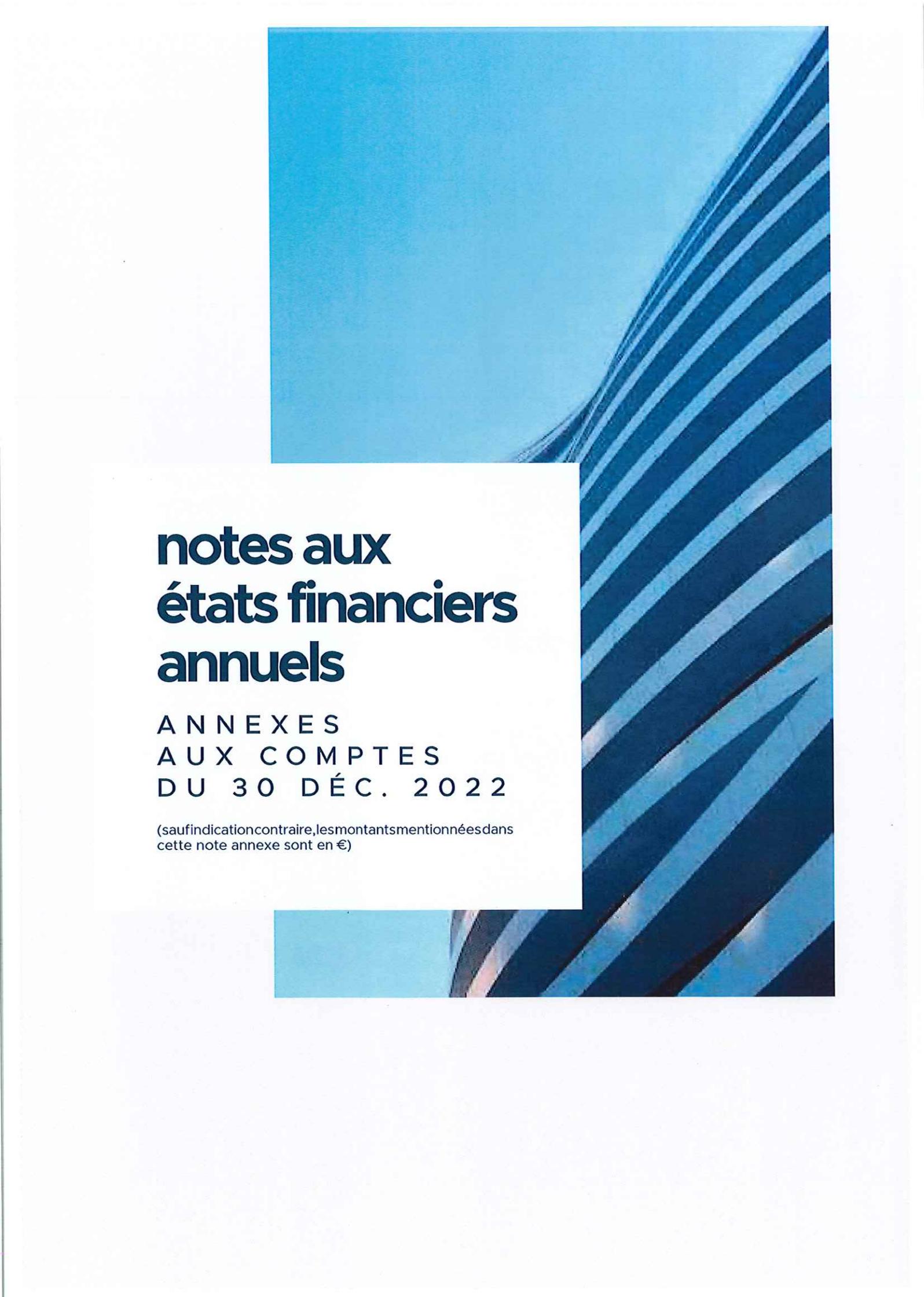
BIOCORP Production SA	Notes	Capital Nombres d'actions	Capital	Primes d'émission	Report à nouveau	Réserves et résultats	Capitaux propres
Variation des capitaux propres - Montant en €							
AU 31 DÉCEMBRE 2020		4 362 286	218 114	20 672 503	(16 862 278)	(1 232 670)	2 839 502
Affectation du résultat 2020					(1 242 570)	1 242 570	-
Résultat net 2021						294 234	294 234
Dividendes							
Émission d'actions							
Conversion des obligations							
Souscription d'AGA							
Souscription de BSPCE							
Paievements en actions							
Frais d'augmentation du capital							
Subventions d'investissements							(11 046)
AU 31 DÉCEMBRE 2021		4 362 286	218 114	20 672 503	(18 104 847)	304 234	3 122 690
Affectation du résultat 2021					294 234	(294 234)	-
Résultat net 2022						(651 179)	(651 179)
Dividendes							
Émission d'actions	(1)	50 000	2 500	(2 500)			
Conversion des obligations							
Souscription d'AGA							
Souscription de BSPCE							
Paievements en actions							
Frais d'augmentation du capital							
Autres				(17 810 613)	17 810 613		(11 046)
AU 31 DÉCEMBRE 2022		4 412 286	220 614	2 859 389	0	(641 179)	2 460 495

(1) Attribution gratuite d'actions : 50 000 actions.

5.4 ANNEXE DES COMPTES

Les informations ci-après constituent l'annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2022, qui dégagent un déficit de 651 K€, ont été arrêtés le 27 mars 2023 par le Conseil d'administration. Ils sont présentés euros, sauf mention contraire.



notes aux états financiers annuels

ANNEXES
AUX COMPTES
DU 30 DÉC. 2022

(sauf indication contraire, les montants mentionnés dans
cette note annexe sont en €)

annexe aux comptes du 31 décembre 2022

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

NOTE 1

37 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- 44 Événements significatifs de l'exercice
- 44 Opérations sur le capital
- 44 Autres événements significatifs
- 44 Continuité d'exploitation

NOTE 2

45 PRINCIPES, RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES

- 45 Immobilisations incorporelles
- 46 Immobilisations corporelles
- 46 Amortissements
- 46 Stocks
- 46 Créances
- 46 Disponibilités
- 47 Frais d'augmentation de capital et frais d'émission de titres
- 47 Contrat de liquidité

NOTE 3

48 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

- 48 Etat des immobilisations
- 49 Etat des amortissements
- 49 Etat des provisions
- 50 Etat des stocks
- 50 Etat des créances
- 50 Autres créances
- 51 Trésorerie
- 51 Contrat de liquidité
- 51 Charges et produits constatés d'avance

NOTE 4

52 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

- 52 Capital social, primes liées au capital et réserves
- 52 Variation des capitaux propres
- 53 Avances conditionnées et subventions
- 53 Etat des dettes
- 54 Analyse des dettes fournisseurs
- 54 Charges à payer

NOTE 5

55 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- 55 Chiffre d'affaires
- 55 Autres produits
- 56 Autres achats et charges externes
- 56 Résultat financier
- 56 Résultat exceptionnel

NOTE 6

57 AUTRES INFORMATIONS

- 57 Crédit d'impôt recherche et autres crédits d'impôt
- 57 Autres informations à caractère social
- 57 Autres informations à caractère fiscal
- 57 Transactions avec les parties liées
- 58 Honoraires des commissaires aux comptes

NOTE 7

59 ENGAGEMENTS

- 59 Indemnités de départ à la retraite
- 59 Contrat de crédits baux
- 60 Autres engagements
- 60 Avances conditionnées et subventions
- 60 Baux commerciaux

NOTE 8

61 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

62 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

64 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

INFORMATIONS PRÉALABLES RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ET SON ACTIVITÉ

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci- après, la “Société” ou “BIOCORP”) est une Société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

L'essor récent de la e-santé a amené BIOCORP à réfléchir à de nouvelles manières d'accompagner patients et personnels soignants. Ces dernières années, le pôle Recherche et Développement (R&D) a été considérablement renforcé de manière à mettre l'accent sur la recherche portant sur les dispositifs médicaux connectés.

Le fer de lance de ce nouveau portefeuille produits est Mallya, le capteur pour stylos injecteurs jetables. Initialement conçu et développé pour les stylos à insuline, Mallya automatise la remontée des doses d'insuline que s'injectent une à plusieurs fois par jour les patients diabétiques, assurant ainsi un meilleur suivi de la maladie et de l'observance. Le travail de développement effectué sur ce dispositif a permis de signer des contrats de partenariat avec des acteurs de santé de renommée mondiale tels Sanofi, Novo Nordisk et Roche Diabetes Care. A court terme, Mallya compte désormais adresser de nouvelles aires thérapeutiques.

Il faut souligner que, au-delà de ses capacités d'innovation, c'est bien son savoir-faire industriel, largement éprouvé et reconnu dans le domaine de la plasturgie, qui confère à Biocorp la capacité à passer en phase d'industrialisation de manière sereine et maîtrisée et viser ainsi la production de masse.

En parallèle de Mallya, les équipes ont développé des produits innovants tels que Inspair qui connecte les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques, et Injay, un dispositif innovant

connecté destiné aux seringues pré-remplies. Il est à noter que, si le digital a désormais une place à part entière dans l'activité de la Société, BIOCORP entière dans l'activité de la Société, BIOCORP poursuit également le développement de dispositifs traditionnels. Cette expertise a fait la renommée de la Société et lui permet aujourd'hui de générer un chiffre d'affaires récurrent lié à la production de dispositifs traditionnels (applicateurs, pipettes, canules, cuillères, têtes de collyre, spatules, godets, flacons...) pour le compte de tiers.

L'expérience acquise conjuguée à la capacité de production sont un atout considérable et permettent de dresser le portrait d'une entreprise dont l'activité historique est aujourd'hui mise au service des progrès réalisés dans le domaine de l'e-santé.

La Société compte 80 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

PIT de Lavar La Béchade, 63500 ISSOIRE.

N° DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS :

453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

NOTE 1

événements significatifs du semestre

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

Le 20 juin 2022, le Conseil d'administration de la Société a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 2.500 euros, par création de 50.000 actions nouvelles de 0,05 euro de valeur nominale chacune, faisant suite à l'attribution définitive de 50.000 actions attribuées gratuitement au profit de membres du personnel salarié de la Société décidée par le Conseil

d'administration le 18 juin 2020, aux termes d'une délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020. Aux fins de libération de ces actions, un montant de 2.500 euros a été prélevé sur le poste «Primes d'émission de fusion, d'apport». Au 31 décembre 2022, le capital social s'élevait à 220.614,30 euros, divisé en 4.412.286 actions de 0,05 euro de valeur nominale.

1.2 AUTRES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

Les partenariats avec SANOFI, NOVO NORDISK et ARES TRADING sur les dispositifs connectés auront généré sur l'exercice 2022 un chiffre d'Affaires de 8,618 millions d'euros.

Le 30 décembre 2022, la Société a émis 2.500.000 obligations convertibles ("OC") de 1€ de valeur

nominale dans le cadre d'un contrat conclu avec trois fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital. Ces OC, émises pour une durée de 5 ans, portent intérêt à un taux annuel de 7,9% majoré d'une prime de non-conversion de 0,1% et ne sont assorties d'aucune garantie.

1.3 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les états financiers ont été préparés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation sur la base des prévisions de trésorerie de l'entreprise.

Ces dernières intègrent le paiement de milestones inhérents aux contrats Sanofi, Arès Trading et Novo

Nordisk ; au-delà de ce financement porté par les contrats signés, des partenaires financiers déjà présents au capital de l'entreprise pourraient compléter les besoins de trésorerie si cela s'avérait nécessaire.

1.4 IMPACT COVID

La Société a évalué l'impact des incertitudes créées par la pandémie de Covid-19 et constate que celle-ci n'a eu qu'un impact limité sur son activité et a occasionné un décalage de la facturation de certaines prestations impactant les résultats financiers de l'exercice :

- les contrats de développement n'ont pas été remis en cause, mais ont subi quelques mois de retard, les déplacements internationaux étant impossibles ;
- les fabrication et commercialisation des différents dispositifs médicaux n'ont connu aucun retard et

aucune annulation.

Toutes les mesures sont prises pour s'adapter au mieux aux consignes gouvernementales et maintenir les activités de la Société chaque fois que les moyens nécessaires et les conditions de sécurité pour les collaborateurs de la Société sont réunis. A la date du présent rapport annuel, la Société a mis en place le télétravail lorsque les fonctions le permettaient afin de réduire au maximum l'impact et d'assurer la sécurité des collaborateurs.

1.5 IMPACT CONFLIT EN UKRAINE

En raison du conflit en Ukraine, la Société a stoppé ses livraisons de tubes canules à un client russe. Il n'y

a donc pas de livraison en 2022 ; le chiffre d'affaires réalisé avec ce client en 2021 était de 54 K€.

NOTE 2

principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- >> continuité de l'exploitation,
 - >> permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - >> indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels émanant du

Recueil des normes comptables françaises, notamment de sa partie réglementaire relative au plan comptable général (règlement ANC 2014-03, amendé par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de développement

Les frais de développement engagés par la Société dans le cadre de ses activités sont directement constatés dans les postes de charges d'exploitation selon la nature des dépenses engagées : charges externes, charges de personnel, etc.

Logiciels acquis par la Société et site web

Les logiciels et la création du site web sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis selon le mode linéaire sur des durées de 1 à 5 ans.

Brevets

Les frais engagés pour le dépôt, le maintien et la protection des brevets "internes" développés par la Société sont constatés dans des postes de charges d'exploitation dédiés, comptes 622605 "Honoraires sur brevets".

Marques

Les frais de dépôt de marque engagés par la Société sont immobilisés et ne font pas l'objet d'un amortissement.

Mali technique

Ce fonds commercial est principalement constitué du mali technique issu des fusions-absorptions des Sociétés Keynae et Biocorp R&D. Ce mali technique a été affecté pour 45 % au Produit Newseal™ et 55 % au Produit Carpséal™. Cette immobilisation a été totalement provisionnée lors de l'exercice comptable 2017.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Constructions

Cela concerne l'aménagement des deux salles blanches ISO 7 et ISO 8.

Installations techniques matériel et outillages

Ils agissent d'outillages d'injections plastiques (prototypes, pré-séries et séries), de presses à injecter, de machines

d'assemblage et de marquage, et de machines de conditionnement.

Autres immobilisations corporelles

Ce poste est composé du mobilier et matériels de bureau et informatiques.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

2.3 AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévu :

- Logiciels : **1 à 5 ans**
- Site Web : **1 an**
- Mali technique : **durée de vie résiduelle des brevets**
- Aménagement du terrain : **5 ans**
- Construction : **10 ans**
- Installation agencements : **3 à 8 ans**
- Outillage, moules et prototypes : **2 à 5 ans**
- Matériel industriel et auxiliaire : **2 à 5 ans**
- Installations générales diverses : **3 à 5 ans**
- Matériel de bureau : **2 à 5 ans**
- Matériel informatique : **3 ans**
- Mobilier de bureau : **2 à 5 ans**

2.4 STOCKS

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de matières premières (produit non conforme ou plus utilisé dans le cadre d'une production), une dépréciation des stocks est comptabilisée.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (produit non conforme), une dépréciation de 100 % des stocks est comptabilisée avant destruction.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (prix de revient supérieur au prix de vente), une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant correspondant au différentiel entre le prix de vente hors coût de distribution et le prix de revient de valorisation des stocks.

2.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 DISPONIBILITÉS

Les disponibilités comprennent les supports de trésorerie liquide suivants : comptes bancaires courants, compte bancaire d'excédent de trésorerie rémunéré, disponibilités en caisse et comptes de dépôts à terme rémunérés débloqués à tout moment indépendamment de leur durée contractuelle.

2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES

Les divers honoraires de conseil facturés relatifs aux opérations d'augmentation de capital sont imputés avant effet d'impôt sur la prime d'émission.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

2.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Consécutivement à l'opération d'introduction en bourse réalisée en juillet 2015, la Société a conclu le 10 juillet 2015 un contrat de liquidité avec un prestataire de service d'investissement, aux termes duquel elle confère à ce dernier un mandat d'intervention destiné à favoriser la liquidité des transactions, la régularité de la cotation de ses actions et éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Le 1^{er} août 2017, ce contrat de liquidité conclu le 10 juillet 2015 a été transféré à la Société Kepler Cheuvreux.

La Société a mis fin au contrat de liquidité conclu le 30 mai 2017 avec la Société Kepler Cheuvreux et a, le 3 février 2020, conclu un nouveau contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et à la décision de l'Autorité des Marchés financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019) avec la société de Bourse Gilbert Dupont qui a pris effet le 25 février 2020 au matin. Le 24 février 2020 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 18 163 titres,
- 85 959,05 € en espèces.

Les principes de comptabilisation retenus par la Société sont ceux émanant de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (Bull. trimestriel n° 137 mars 2005) :

La partie trésorerie proprement dite (comptes espèces) est comptabilisée dans le compte 276100 "Autres créances immobilisées" et la partie portefeuille titres est comptabilisée dans le compte 277100 "Actions propres" sur la base des relevés périodiques des opérations transmis par le prestataire.

Les plus ou moins-values réalisées sur les opérations d'achats-ventes d'actions propres sont constatées dans les comptes 778300 "Boni sur rachat d'actions propres" et 678300 "Malisur rachat d'actions propres". Le portefeuille est évalué à la clôture de l'exercice au coût de revient. Une provision pour dépréciation à caractère financier est constatée en cas de moins-value latente.

NOTE 3

notes sur le bilan actif

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

	VALEUR BRUTE DÉBUT D'EXERCICE	Augmentations	
		RÉÉVALUATIONS	ACQUISITIONS
FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT	TOTAL	2 158	
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL	3 603 466	
Terrains		69 073	
Constructions sur sol propre		1 005 007	
Installations générales agencements aménagements constr.		115 676	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 522 840	770 898
Installations générales agencements aménagements divers		72 129	2 401
Matériel de transport		53 851	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		398 893	67 601
Emballages récupérables et divers		347 481	
Immobilisations corporelles en cours			161 807
Avances et acomptes		52 405	8 580
TOTAL		9 637 355	1 011 289
Prêts, autres immobilisations financières		555 663	2 286 045
TOTAL		555 663	2 286 045
TOTAL GÉNÉRAL		13 798 641	3 297 334

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT	TOTAL			2 158	2 158
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	TOTAL			3 603 466	3 603 466
Terrains*				69 073	69 073
Constructions sur sol propre*				1 005 007	1 005 007
Installations générales agencements aménagements constr.				115 676	115 676
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			294 000	7 999 739	7 999 739
Installations générales agencements aménagements divers				74 531	74 531
Matériel de transport				53 851	53 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				466 494	466 494
Emballages récupérables et divers				347 481	347 481
Immobilisations corporelles en cours				161 807	161 807
Avances et acomptes		46 650		14 335	14 335
TOTAL		46 650	294 000	10 307 994	10 307 994
Prêts, autres immobilisations financières			2 414 278	427 430	427 430
TOTAL			2 414 278	427 430	427 430
TOTAL GÉNÉRAL		46 650	2 708 278	14 341 047	14 341 047

3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT RECHERCHE DÉVELOPPEMENT TOTAL	2 158			2 158
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES TOTAL	210 949	19 898		230 847
Terrains	65			65
Constructions sur sol propre	385 376	41 228		426 603
Installations générales agencements aménagements constr.	96 094	5 816		101 910
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 170 216	715 695	4 284	5 881 628
Installations générales agencements aménagements divers	54 341	6 316		60 657
Matériel de transport	27 058	10 770		37 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	322 124	44 460		366 584
Emballages récupérables et divers	28 637	21 116		49 754
TOTAL	6 083 912	845 401	4 284	6 925 030
TOTAL GÉNÉRAL	6 297 019	865 300	4 284	7 158 035

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				Dotations	Reprises
TOTAL	19 898				
Constructions sur sol propre	41 228				
Installations générales agencements aménagements constr.	5 816				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	715 695				
Installations générales agencements aménagements divers	6 316				
Matériel de transport	10 770				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 460				
Emballages récupérables et divers	21 116				
TOTAL	845 401				
TOTAL GÉNÉRAL	865 300				

3.3 ÉTAT DES PROVISIONS

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions montants utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 332 486				3 332 486
TOTAL	3 332 486				3 332 486
TOTAL GENERAL	3 332 486				3 332 486

Suite à la résiliation, par BIOCORP, d'une lettre de mission conclue avec la société KEPLER CHEVREUX portant sur de possibles opportunités d'affaires, une action indemnitaire a été engagée par cette dernière devant le Tribunal de Commerce de Paris, aux termes desquelles elle a formulé des demandes indemnitaires à l'encontre de BIOCORP. Ces demandes ont été intégralement rejetées, en première instance, par le Tribunal de Commerce de Paris. KEPLER CHEVREUX a fait appel de cette décision et la procédure est toujours pendante devant la cour d'appel de Paris. La Société estime que le risque financier lié à ce litige est faible.

3.4 ÉTAT DES STOCKS

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Stocks produits tradit. Mat. 1ère	1 031 802	922 760	109 042
Stocks produits tradit. Semi-finis	79 659	78 010	1 649
En-cours de production de services	405 014	653 832	-248 817
Stocks produits tradit. finis	60 863	43 278	17 585
Stocks produits négoce			
TOTAL	1 577 339	1 697 880	-120 541

Un montant de 333 K€ de composants électroniques et d'articles de conditionnement du produit Mallya V1 figure dans les stocks de matières premières, aucune provision n'a été comptabilisée car la Société est en négociation avec un client potentiel sur ce produit.

3.5 ÉTAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres immobilisations financières	427 430	259 927	167 503
Autres créances clients	3 561 827	3 561 827	
Personnel et comptes rattachés	11 931	11 931	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 444	4 444	
Impôts sur les bénéfices	258 889	258 889	
TVA	87 731	87 731	
Divers Etat et autres collectivités publiques	6 003	6 003	
Groupe et associés	14 219	14 219	
Débiteurs divers	31 537	31 537	
Charges constatées d'avance	388 248	388 248	
TOTAL GENERAL	4 792 259	4 624 756	167 503

Le montant à plus d'un an, regroupe les dépôts et cautionnements, ainsi que le compte liquidité.

3.6 AUTRES CRÉANCES

AUTRES CREANCES	31/12/2022	31/12/2021
CIR et CII	258 889	197 908
Crédit d'impôt Mécénat		300
TVA déductible sur services	68 927	56 791
TVA/Factures à établir	0	0
TVA collectée	0	0
Autres	35 981	30 480
Compte courant Biocorp KK	14 218	
Crédit de TVA		
TVA/Factures fournisseurs non parvenues	18 804	17 387
Produits à recevoir/Plafonnement sur la VA	17 934	8 730
Imputation Impôt sur les Sociétés		
TOTAL	414 753	311 596

3.7 TRÉSORERIE

SUPPORTS	31/12/2022	31/12/2021
Comptes bancaires courants	2 669 823	1 848 553
Comptes de dépôts à terme		
Intérêts courus / rémunération des CAT		
Frais bancaires courus	-3 471	-2 951
Billet de trésorerie court terme		
TOTAL	2 666 352	1 845 602

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Le versement initial opéré le 10 juillet 2015 s'est élevé à 200.000 €. Un apport complémentaire d'un montant de 30.000 € a été effectué le 18 octobre 2018. Les principaux éléments relatifs au contrat de liquidité (cf. Règles et méthodes comptables note 2.10 "Contrat de liquidité") sont les suivants au 31/12/2022 :

ÉLÉMENTS	31/12/2022
Solde au 31/12/2021	176 768
Plus value totale réalisée / cessions de l'exercice 2022	-130 131
Compte titre (poste 277100 "actions propres")	
Nombre d'actions propres	13 699
Coût de revient des actions propres	259 927
Cours de clôture des actions propres	22,10
Coût de revient unitaire des actions propres au 31/12/2022	18,97
Reprise moins-value latente constatée et provisionnée	
Compte espèces (poste 276100 "Autres créances mobilisées")	138 826

3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	388 248	1 624 223
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	388 248	1 624 223

NOTE 4

notes sur le bilan passif

4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES

Au 31 décembre 2022, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.412.286 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune. Le capital social de la Société s'élève ainsi à 220.614,30 euros.

Synthèse de l'évolution du capital social et des primes liées au cours de l'exercice :

ÉLÉMENTS / OPÉRATIONS	Nombre d'actions	VN (€)	Capital (€)	Primes liées au capital (€)
Total 31/12/2021	4 362 286	0,05	218 114	20 672 503
Augmentation de capital				
Imputation des frais d'émission de titres				
Imputation du Report à Nouveau				-17 810 613
Actions gratuites	50 000	0,05	2 500	-2 500
TOTAL 31/12/2022	4 412 286	0,05	220 614	2 859 390

Paraphé pour les besoins d'identification
 ARYERNE CONSEIL

4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

POSTES	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Capital	218 114	2 500		220 614
Prime d'émission	20 672 503		17 813 113	2 859 390
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves				
RAN débiteur	-18 104 848		- 18 104 848	0
Résultat exercice	294 234	- 651 179	294 234	-651 179
Subventions d'investissement	32 686		11 016	21 670
TOTAL	3 122 690	-648 679	13 515	2 460 495

4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Le poste "emprunts et dettes financières" est composé des avances accordées par des organismes publics et dont le remboursement est conditionné par le succès du projet concerné.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injectable communiquant", un prêt à taux zéro pour un montant de 440 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", une avance remboursable pour un montant de 320 K€.

La Société a obtenu de la Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable pour un montant de 90 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injecteur", un prêt à taux zéro pour un montant de 600 K€ en 2016 et un versement complémentaire de 500 K€ en 2017.

Le tableau des remboursements de ces aides est le suivant :

En Euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Bpifrance	66 000	88 000	88 000	88 000	44 000	66 000					440 000
Bpifrance	0	50 000	70 000	90 000	55 000	55 000					320 000
Région Auvergne	18 000	18 000	18 000	18 000	0	18 000					90 000
Bpifrance	0	0	0	60 000	60 000	120 000	90 000	150 000	120 000		600 000
Bpifrance	0	0	0	0	0	125 000	75 000	125 000	100 000	75 000	500 000
TOTAL	84 000	156 000	176 000	256 000	159 000	384 000	165 000	275 000	220 000	75 000	1 950 000

Subventions

Avance remboursable.

La Société s'est engagée à rembourser les aides perçues suivant le tableau de remboursements figurant ci-dessus.

4.4 ÉTAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 500 000	425 568	2 074 432	
Emprunts et dettes et crédit à 1 an max à l'origine	6 634	6 634		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine ⁽¹⁾	2 692 096	713 779	1 603 479	374 838
Emprunts et dettes financières divers	570 000	275 000	295 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 160 248	1 160 248		
Personnel et comptes rattachés	605 118	605 118		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	833 095	833 095		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 211	2 211		
Autres impôts, taxes et assimilés	71 157	71 157		
Groupe et associés	8 272	8 272		
Autres dettes	42 629	42 629		
Produits constatés d'avance	1 624 223	1 624 223		
TOTAL	10 115 684	5 767 935	3 972 911	374 838
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	927 192			

⁽¹⁾ dont PGE pour 2,1M€, les remboursements ont débuté en 2022. AU 31 décembre 2022, le capital restant dû est de 1,77 M€.

Il est à noter l'existence des avances remboursables suivantes, comptabilisées dans des sous-comptes "168", ayant le caractère de dettes certaines au 31/12/2022 (confère note 4.4 "Avances conditionnées et subventions") :

AVANCES	Solde 31/12/22	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
BPI FINANCEMENT "Développement d'un "plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", avance remboursable	270 000	150 000	120 000	
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injecteur" prêt à taux 0	300 000	125 000	175 000	
TOTAL	570 000	275 000	295 000	

4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS

ÉLÉMENTS	Montant	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes / factures non parvenues	266 204	266 204		
Dettes fournisseurs effets à payer	0	0		
Dettes autres fournisseurs	894 248	894 248		
TOTAL	1 160 248	1 160 248	0	0

4.6 CHARGES À PAYER

Ces dernières sont incluses dans les divers postes de dettes au passif du bilan.

CHARGES A PAYER	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs biens et services / factures non parvenues	266 204	146 917
Provisions congés payés / RTT / etc.	605 118	484 585
Charges sociales sur congés payés / RTT / etc.	263 995	225 285
Charges fiscales à payer	26 926	43 454
Autres		
TOTAL	1 162 243	900 241

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

NOTE 5

notes sur le compte de résultat

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les facturations des marchandises, des outillages et des produits traditionnels sont effectuées à la livraison, les facturations des prestations de services sont effectuées à la réalisation des prestations.

	31/12/2022			31/12/2021		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes d'outillage	291 000	0	291 000	88 000	0	88 000
Ventes de produits	852 783	388 330	1 241 113	1 192 013	540 985	1 732 998
Prestations de services	6 159 723	3 978 568	10 138 292	4 519 873	3 884 443	8 404 316
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 303 507	4 366 898	11 670 405	5 799 886	4 425 428	10 225 314

5.2 AUTRES PRODUITS

Aucun autre produit significatif au cours de l'exercice.

5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes des autres achats et charges externes sont :

	31/12/2022	31/12/2021
Électricité, eau	152 683	121 598
Sous-traitance	509 129	398 311
Fournitures d'entretien et petits matériels	103 078	193 291
Prestations de services BIO JAG	188 979	198 252
Prestataire Chine (prestations et déplacements)	38 187	29 982
Prestations techniques	724 096	682 473
Crédit bail	158 305	154 065
Locations immobilières (y compris charges locatives)	124 768	112 414
Locations véhicules	204 617	165 738
Entretiens/réparations	333 631	299 602
Assurances	79 334	56 105
Intérimaires	154 094	103 762
Honoraires	715 609	538 429
Honoraires brevets	456 889	385 893
Publicité, congrès et salons	159 305	104 263
Transports	55 913	64 608
Frais de déplacements	261 721	146 281
Divers	279 806	189 551
TOTAL	4 700 143	3 944 614

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

5.4 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice, d'un montant net de -61 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 1 K€
- Charges financières : 62 K€

5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/2022	31/12/2021
Abandon de compte courant		0
Cession immobilisations	294 000	0
Divers	11 016	14 156
Rbt TICFE EDF		17 439
Boni sur rachat d'actions	136 990	93 876
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	442 006	125 471
Cession immobilisations	-289 716	-7 000
Divers	-1 905	0
Mali sur rachats d'actions	-267 121	-69 911
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-558 742	-76 911
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-116 736	48 560

NOTE 6

autres informations

6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔTS

Le crédit d'impôt recherche et innovation relatif à l'exercice 2022 figurant en produits s'élève à 258 589 €. Le crédit d'impôt recherche et innovation 2021, s'élevant à 197 908 €, a fait l'objet d'un remboursement total de la part de l'administration fiscale le 27/07/2022 dans le cadre des dispositions de l'article 199 ter b-2° nouveau du Code Général des impôts.

Les créances relatives aux crédits d'impôt figurant à l'actif dans le poste "Etat Impôt" se décomposent de la façon suivante :

CRÉANCES RELATIVES AUX CRÉDITS D'IMPÔT	31/12/2022
CIR 2022	178 589
Crédit impôt innovation 2022	80 000
TOTAL	258 589

6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

Effectif au 31/12/2022 : 80 personnes, dont 45 cadres, 30 employés non cadres et 5 apprentis, 32 femmes et 48 hommes. **Convention collective applicable : Plasturgie.**

6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL

Le déficit fiscal reportable sans limitation de durée s'élève au 31/12/2022 à -19 848 629 €.

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

BIO JAG	31/12/2022	31/12/2021
Dettes	66 510	88 080
Créances		
Produits		
Charges	206 185	214 200
Compte courant	8 272	1 033
Abandon de créance		

6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT HT EN EUROS	31/12/2022		31/12/2021	
	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL
Mission de commissariat aux comptes	31 000	31 000	29 000	29 000
Services autres que la certification des comptes				
SOUS-TOTAL	31 000	31 000	29 000	29 000
Autres prestations rendues				
Fiscale				
Autres				
SOUS-TOTAL	0	0	0	0
TOTAL	31 000	31 000	29 000	29 000

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

NOTE 7

engagements

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Elles sont évaluées à 469.077 € (38 salariés) au 31/12/2022 sur la base des hypothèses suivantes :

Convention collective : Plasturgie

Départ volontaire à 65 ans

Taux de revalorisation des salaires : 3 %

Taux de turn-over : faible

Taux de charges patronales : taux moyen des cadres : 48,87 %, taux moyen des non cadres : 36,08%

Taux d'actualisation : 1,32 %

Au 31 décembre 2021, les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 679 483 € ; les hypothèses étaient les mêmes à l'exception :

- du taux d'actualisation qui était de 0,2%

7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX

	Matériel outillage	Autres	Total
Valeurs d'origine	969 000		969 000
AMORTISSEMENTS :			
Cumuls antérieurs	188 701		188 701
Dotations de l'exercice	154 151		154 151
TOTAL	342 852		342 852
REDEVANCES PAYÉES :			
Cumuls antérieurs	198 998		198 998
Exercice	161 459		161 459
TOTAL	360 457		360 457
REDEVANCES À PAYER :			
à un an au plus	200 962		200 962
à +1 an et -5 ans	443 393		443 393
à + de 5 ans			
TOTAL	644 355		644 355
VALEUR RÉSIDUELLE :			
à un an au plus			
à +1 an et -5 ans	9 690		9 690
à + de 5 ans			
TOTAL	9 690		9 690

7.3 AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

Nantissement sur prêt CACF du 01/07/2016 de 150.000 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 31/12/2022 est de 2 616 €.

Garantie : privilège du prêteur de deniers et/ou hypothèque en premier rang pari passu avec le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne à hauteur du capital restant dû, soit au 31/12/2022 un montant total de 221 093 €

Engagements reçus

Le prêt contracté auprès du Crédit Agricole dans le

cadre des "prêts garantie par l'Etat" pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €. Au 31/12/2022 le capital restant dû est de 598 873 € soit une garantie à hauteur de 90 % de 538 985 €.

Le prêt contracté auprès de la Société Générale dans le cadre des "prêts garantie par l'Etat" pour un montant de 700 000 € sont garantis à hauteur de 90 % soit 630 000 €. Au 31/12/2022 le capital restant dû est de 583 333 € soit une garantie à hauteur de 90 % de 525 000 €.

Le prêt contracté auprès de la Caisse d'Epargne

7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Confère Note 4.4 "Avances conditionnées et subventions".

7.5 BAUX COMMERCIAUX

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu divers contrats de location immobilière :

Bureaux administratifs :

ADRESSE 1 : 15 route du Cendre - 63800 COURNON D'AUVERGNE

Durée initiale : 01 mars 2018 – 28 février 2027

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois.

Loyer mensuel : 7.072,96 € HT (loyer 2022 facturé : 84.876 €HT)

ADRESSE 2 : 11 rue Cardinet - 75017 PARIS

Durée initiale : 12/01/2018 - Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible d'un mois.

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance.

Loyer mensuel : 2 200 € HT (loyer 2022 facturé : 26.400 €HT)

ADRESSE 3 : 2 rue de Barrasquit - ZA 2 PINS - 40130 CAPBRETON

Durée initiale : 01/09/2021 - Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible de quatre mois.

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance.

Loyer mensuel : 375 € HT (loyer 2022 facturé : 4.500 €HT)

Le montant des engagements (loyers hors charges locatives) envers les bailleurs et repreneurs jusqu'à la prochaine période de résiliation s'analyse comme suit au 31/12/2022 :

CONTRATS	Début du bail	Fin du bail	Loyer annuel HT 2022 hors charges	Engagement < 1 an	Engagement de 1 à 5 ans
Locaux Cournon	01/03/2018	28/02/2027	84 876	84 876	268 774
Locaux Paris (rue Cardinet)	12/01/2018		26 400		
Locaux Capbreton	01/09/2021		4 500		
TOTAL			115 776	84 876	268 774

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

NOTE 8

évènements postérieurs à la clôture

Paraphé pour les besoins d'identification
ARVERNE CONSEIL

Le 14 mars 2023, BIOCORP a annoncé la signature d'un contrat avec HRA Pharma (filiale du leader mondial d'auto-médication Perrigo company plc) portant sur le développement et l'industrialisation d'un dispositif médical innovant visant à soulager instantanément le patient et à accélérer la cicatrisation des lésions cutanées. Selon les termes de cet accord exclusif, BIOCORP percevra un premier paiement d'étape ("milestone ") cette année, suivi d'autres paiements en fonction des progrès réalisés à partir de 2024.